

Penser la marge du littoral Narbonnais par la diversification des traits de côte.

Le changement climatique comme perspective d'évolution. Les étendues de la plaine Sud de Narbonne et ses continuités littorales : l'étang de Bages, les marais et le lido, sur les communes de Gruissan et Port-la-Nouvelle.

La ville de Narbonne, proche de la côte méditerranéenne, prend place le long du littoral Audois. Les étangs, les canaux et la plaine viticole la distancient du rivage sur une vingtaine de kilomètres. Le massif de la Clape et le massif de Fontfroide, monts calcaires, dessinent le littoral par leur altitude avoisinant les 300 mètres de hauteur. La plaine narbonnaise s'insère dans ce paysage, avec comme topographie un niveau proche de celui de la mer.

Ce territoire est fortement concerné par les problématiques environnementales actuelles comme les phénomènes d'érosion, de submersion, d'inondation ou encore de sécheresse. L'avenir des espaces d'interstices, des espaces en retrait de la côte, des espaces exploités par l'agriculture, sont des interrogations qui s'imposent à ce paysage en mutation. Le changement climatique est alors une opportunité donnée au renouvellement des lieux, à travers leur mémoire et leur patrimoine culturel. Deuxième port Romain, Narbonne est dans l'histoire une ville majeure de la méditerranée, reliée à la mer par un vaste golfe. Son influence était alors mondiale. En 1306, l'Aude change de bras et modifie les rapports de la ville à la mer. Le littoral se transforme, le golfe se colmate peu à peu, le commerce maritime diminue progressivement. Au sud de la ville s'étend désormais une lagune, séparée de la mer par un léger lido. Certaines des îles du « Golfe antique » deviennent terrestres et la plaine apparaît entre les reliefs. Les vignobles, protégés des maladies par le vent, occupent l'espace. La pêche est pratiquée dans les étangs et le rivage côtier, à la fois pour les coquillages, les crustacés, les poissons d'eau de mer et de lagune.

En 1907, un port de plaisance est construit au bord de l'étang de Bages. C'est celui de « Port-la-Nautique ». Il devient le nouveau port de Narbonne. La « mission Racine », engagée dès 1963 dans le contexte d'une démarche de planification du territoire à l'échelle régionale, cadre l'urbanisation du littoral. Des stations balnéaires sont donc bâties, ponctuant le littoral Languedoc Roussillon. Ces « villes nouvelles » s'installent en partie sur le sable et les marécages du bord de mer. C'est le cas de la commune de Gruissan, où de grands immeubles destinés à l'activité touristique voient le jour. Près de 80% des logements de la ville sont maintenant des résidences secondaires.

Les communes de Narbonne, Gruissan et Port-la-Nouvelle se situent sur le périmètre d'étude de ce TFE. La Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne agit sur le territoire depuis 2002. Le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'applique depuis 2003 à valoriser le territoire comme une mosaïque de paysages à découvrir et à respecter. Le Conservatoire du Littoral possède et est gestionnaire d'une grande partie des terres de la plaine Narbonnaise. La Chambre d'agriculture Audoise se penche sur l'avenir des pratiques agricoles, notamment celles de la vigne. Elle est rejointe sur cette même problématique par deux syndicats agricoles, celui du massif de la Clape et celui du terroir Quatourze. Par ailleurs, plusieurs associations favorisent la concertation sur l'avenir du territoire. Ecolocal est créée en 2008 par les habitants Narbonnais, et ECCLA sensibilise le citoyen aux questions environnementales.

Le territoire est composé de plusieurs épaisseurs littorales. Je m'intéresse aux espaces d'entre-deux qu'il y a de la périphérie Sud de la ville, jusqu'au lido qui s'étend de l'île Sainte-Lucie à Gruissan. En regardant du côté Est de l'étang de Bages, je souhaite concentrer mon périmètre de projet sur trois traits de côte : le premier, le plus visible, est celui des plages de Gruissan à Sainte-Lucie, celui des premières digues protégeant les marais. Le deuxième est déjà plus loin dans les terres, c'est celui de Port-la-Nautique qui se prolonge le long du rivage de l'étang de Bages, côté Est. Enfin, le troisième est celui du pied des reliefs de la Clape, là où les eaux des inondations s'arrêtent sur ses pentes qui font barrière à l'eau.

Le projet à mener sur ce territoire serait donc de dessiner un littoral aux côtes plurielles, dont chacune profite au quotidien comme à l'avenir de l'arrière-pays. Le changement climatique devient alors un moyen d'expression renouvelé pour ce territoire.

Mots clefs : TEMPORALITE, EAU, ANTICIPATION, ADAPTATION, EQUILIBRE.